Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260320-2026_200311-DE

COMMUNE DE TAUPONT (56800)
DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal de la commune de TAUPONT dûment convoqué le seize mars, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la Présidence de M. Jean-Charles SENTIER, Maire.

PRÉSENTS : M. SENTIER, M MAHIAS , M LUCAS, M LEVOYER, M ZANUTTO, M PERRICHOT, Mme FRANCHE, Mme IAFRATE, M LE RUYET, Mme COLIN, M TOUZÉ, Mme NAYS, Mme FARNIER, Mme JOSSET, M RUCH, Mme GENTILHOMME, Mme PRIOUX

ABSENTS ET EXCUSÉS / POUVOIR :

M Eric TOUZARD ayant donné son pouvoir à Daniel LE RUYET

Mme Patricia BRIFAUT ayant donné son pouvoir à Jean-Charles SENTIER

Secrétaire de séance : Mme COLIN

Conseillers	19
Présents	17
Absents	2
Pouvoirs	2

Votants	**19**
Exprimés	**19**
Pour	**15**
Blancs	**4**

Délibération n° D 11-2026

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS D 11-2026

Sous la présidence du maire, M Jean-Charles SENTIER, nouvellement élu.

M le MAIRE : « a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidat de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L2122-4 et L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il a proposé de laisser un délai de quelques minutes pour le dépôt, auprès de moi-même, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. »

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260320-2026_200311-DE

A l'issue de ce délai, le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avaient été déposées. Cette liste est jointe au présent procès-verbal. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné précédemment.

MAIRE : « J'enregistre la candidature citée ci-dessous et vous invite à passer au vote selon le même déroulement que pour l'élection du maire. »

1er adjoint : M Philippe MAHIAS en charge des finances, des travaux et de l'urbanisme
2ème adjoint : Mme Albane FRANCHE en charge des affaires scolaires, de l'enfance et la jeunesse
3ème adjoint : M Maxime LUCAS en charge de la Vie Associative, du sport, de l'évènementiel et la culture
4èmeadjoint : Mme Nathalie IAFRATE en charge du CCAS de la communication

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence de la benjamine et du doyen de l'assemblée.

Résultat du 1er tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : ***0***
Nombre de votants (enveloppes déposées) : ***19***
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau de vote (article L. 66 du Code électoral) : ***0***
Nombre de suffrages blancs (Art .L.65 du code électoral) ***4***
Nombre de suffrages exprimés : ***15***
Majorité absolue : ***8***

INDIQUER LE NOM ET PRENOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TETE DE LISTE (par ordre alphabétique)	***Nombre de suffrage obtenus***	
	En chiffres	*En toutes lettres*
M Philippe MAHIAS	*15*	*quinze*

Nombre de suffrages obtenus (noms et prénoms dans l'ordre alphabétique, nombres en chiffres et en lettres) ***quinze***

MAIRE : « La liste de Philippe MAHIAS ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés adjoints au maire et prennent rang dans l'ordre de la liste de proclamation ci-jointe:

1er adjoint : M Philippe MAHIAS en charge des finances, des travaux et de l'urbanisme
2ème adjoint : Mme Albane FRANCHE en charge des affaires scolaires, de l'enfance et la jeunesse
3ème adjoint : M Maxime LUCAS en charge de la Vie Associative, du sport, de l'évènementiel et la culture

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215602491-20260320-2026_200311-DE

4ème adjoint : Mme Nathalie IAFRATE en charge du CCAS et de la communication

Ainsi fait et délibéré en mairie les, jours, mois et an en susdits.
Pour extrait

La secrétaire de séance :
Mme Marie COLIN



Le Maire, le 20 mars 2026
M Jean-Charles SENTIER

